



Cabinet de la Préfète
*Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle*

12 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – Vents Violents

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or en vigilance orange pour vents violents accompagnés de pluie. Les rafales de vent pourront atteindre et dépasser les 100 km/h, et cela plus particulièrement cette nuit entre 22 heures et 2 heures du matin.

De faibles chutes de neige éparses seront possibles.

Conseils et recommandations aux particuliers

- Limitez dans la mesure du possible vos déplacements en particulier cette nuit. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, surtout si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent (remorques, caravanes...).
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.